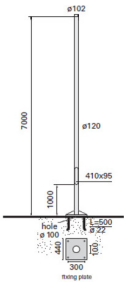


Dernière mise à jour des informations: Février 2024



Référence accessoire

1522: Mât avec plaque L=7000 D = 120 mm

Description technique

Mât cylindrique réalisé en acier zingué à chaud 70 microns, conformément à la norme UNI EN ISO 1461 (EN 40-5), soumis à un traitement de peinture acrylique en poudre texturée (coloris gris/noir). Le cycle standard de peinture fait référence à la norme UNI EN ISO 12944 avec classe C4-H (indiqué pour les zones industrielles et les régions côtières à salinité modérée). Pour préserver l'intégrité du produit, cette même norme UNI EN ISO 12944-1 prévoit un entretien ordinaire et un contrôle tous les 6 mois. Le mât est formé d'un unique tube soudé avec manchon cylindrique $\varnothing 102\text{mm}$ L=106mm à l'extrémité supérieure ; il est en acier EN10025-S355JR (ex Fe510 UNI7070), d'un diamètre de 120 mm, d'une épaisseur de 3 mm et d'une longueur de 7000 mm. L'orifice pratiqué pour la porte de visite mesure 410x95 mm et se trouve à 1000 mm du niveau du sol, pour le montage d'un bornier à un fusible (réf. 1862) ou à deux fusibles (réf. 1865/1863). Le mât permet l'installation de borniers italiens/français/espagnols, anglais (avec adaptateur en bois à commander séparément) et allemands/suisses (avec rail DIN à commander séparément). Porte de visite affleurante, en fonte d'aluminium; elle comprend une clé triangulaire grande (9 mm côté clé) pour porte (réf. 0246). La fermeture est garantie par un joint étanche anti-vieillessement qui s'adapte aux irrégularités superficielles du mât. La porte de visite est posée au moyen d'une contre-plaque, fixée à l'intérieur du mât par le biais de soudures par points. À l'intérieur du mât, un crochet en métal est soudé pour supporter le bornier. Il est réalisé en rond d'acier, de diamètre 4 mm, replié deux fois, de dimensions 40x26 mm. La plaque d'ancrage pour le support du mât est en acier EN 10025-S235JR (ex Fe 360 UNI 7070) zingué à chaud 70 microns, conformément à la norme UNI EN ISO 1461 (EN 40-5) ; elle est de forme carrée, avec 4 chanfreins de 40x45°, de dimensions 400x400 mm et épaisseur 20 mm. Les 4 orifices de 67x30 mm, avec entraxe de 300x300 mm, permettent le passage des tire-fonds de fixation. Le mât est assuré à la plaque d'ancrage par soudage à la base et 4 ailettes de renfort sont soudées tout autour ; les tire-fonds en acier, de 500 mm de long et de 24 mm de diamètre, sont bloqués avec des vis en acier.

Installation

Le mât s'installe par accouplement de la plaque soudée et de la contreplaque d'ancrage, celle-ci étant en acier EN10130 DC01 (ex Fe P01 UNI 5866) zingué à chaud, et les tire-fonds l'immobilisent. La contreplaque et les tire-fonds (réf. 1165) ne sont pas compris dans les accessoires du mât.

Coloris	Poids (Kg)
Gris (15)	87

Câblage

Les câbles de l'alimentation électrique passent à travers l'orifice situé à 350 mm de la base du cylindre en métal, qui mesure 150x50 mm. Le mât présente un orifice pour la fixation d'un culot d'ancrage, en mesure de recevoir le câble de mise à la terre externe, situé à 70 mm du sol, avec un diamètre de 11 mm, fixé au moyen de vis en acier inox A2 M8x17 mm.

Conforme à la norme EN60598-1 et à la réglementation en vigueur (o 'à la réglementation relative')

